



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

André CHASSAIGNE  
Président du groupe de la Gauche  
Démocrate et Républicaine  
Député du Puy-de-Dôme  
La Croix Blanche  
Route de Dorat  
63300 THIERS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Le 6 septembre 2021

COPIE

Monsieur Laurent WAUQUIEZ  
Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Hôtel de Région Auvergne - Rhône-Alpes  
1, esplanade François Mitterrand  
CS 20033  
69269 LYON Cedex 2

*Objet : Transports scolaires - Conséquences de l'appel d'offre  
sur le territoire du Livradois-Forez  
Nos références : JB1762*

Monsieur le Président,

**Le 5 juillet dernier**, j'alertais le vice-président délégué aux transports de la Région Auvergne-Rhône-Alpes des conséquences du choix du prestataire de l'appel d'offre émis par la région pour assurer les transports scolaires et certaines lignes régulières sur le territoire du Livradois-Forez et de l'arrondissement d'Ambert.

En effet, la nouvelle société, retenue en substitution des entreprises locales de transport qui assuraient jusqu'alors ces services, avait objectivement soumissionné sans aucune garantie sur sa capacité à assurer ces marchés, sans références suffisantes dans le domaine du transport scolaire, sans un nombre de véhicules permettant de répondre aux critères de marché retenus, et sans les personnels requis.

Le résultat de cette procédure m'interrogeait sur la légalité de ces marchés publics et de leur résultat, non seulement au regard du contenu de l'offre de transport, mais aussi des engagements financiers de l'entreprise, inférieurs en moyenne de 28 % à l'ensemble des autres offres, laissant percevoir une vente à perte et une concurrence illicite vis-à-vis des autres transporteurs.

**J'avais, à ce titre, dès le 16 juin, transmis directement mes inquiétudes au Ministre des Transports**, le sollicitant pour que les services de l'Etat « *puissent étudier l'éventualité d'une remise en cause du résultat de cet appel d'offre* ».

De leur côté, de très nombreuses communes du Livradois-Forez, et notamment de l'arrondissement d'Ambert, vous ont transmis des délibérations relatives aux risques économiques pour les entreprises locales non retenues et à l'incapacité prévisible du transporteur attributaire d'assurer ses missions à compter de la rentrée scolaire. L'ensemble des élus de la communauté de communes d'Ambert-Livradois-Forez avaient également délibéré en ce sens le 7 juillet dernier.

**Aujourd'hui, les conséquences de cette attribution de services à cette entreprise vont bien au-delà des craintes que j'exprimais en juin et juillet dernier.**

.../...

Les élus municipaux et maires de très nombreuses communes ont été contraints de gérer l'incompréhension et la colère des parents d'élèves devant les retards, la présence de véhicules inadaptés, voire l'absence de service depuis jeudi dernier. De nombreux bus scolaires ont circulé avec des élèves sans siège adapté ou sans place assise, et donc debout sur l'ensemble du trajet ! Un bus transportant 44 élèves vers Ambert n'aurait même compté que 22 places assises !

**C'est la sécurité même des élèves transportés qui a été mise en cause depuis plusieurs jours, avec, encore plus grave, certains chauffeurs ne disposant pas des permis et agréments pour les transports de personnes et les transports scolaires, notamment sur les lignes desservant les collèges d'Olliergues et d'Ambert.**

Cette situation, constitutive de délit routier, a été relevée par les services de gendarmerie.

Face à cette situation, de nombreuses plaintes de parents d'élèves devraient être déposées dans les jours qui viennent au regard de la mise en danger de leurs enfants.

Par ailleurs, certaines communes ont été contraintes de recourir à des services de substitution afin de garantir la sécurité des enfants transportés.

Au regard de ces faits, non seulement la remise en cause de cet appel d'offre apparaît indispensable, mais la région se doit d'assurer dans l'attente les conditions de sécurité des transports scolaires et lignes régulières. Je suggère aussi qu'elle s'engage à procéder à la compensation de l'ensemble des dépenses que les communes concernées ont dû engager.

Persuadé que vous serez sensible à cette alerte, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Chassaigne', with a stylized flourish at the end.

André CHASSAIGNE

**Copie à :**

- Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI, Ministre chargé des Transports
- Monsieur Philippe CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme
- Monsieur Frédéric AGUILERA, Vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes délégué aux Transports